



Le Programme CAIRE

Citizen-oriented
Artificial Intelligence
training for
a Responsible
Education



Le programme CAIRE a pour objectifs de :

- ◆ Doter les professionnels et futurs professionnels de compétences d'adaptation aux évolutions d'un large panel de métiers liées à l'intelligence artificielle (IA).
- ◆ Créer une formation courte, lisible, modulaire et certifiante.
- ◆ Être déployé à l'échelle nationale avec un fin maillage territorial.

Au service des organisations et des territoires, le programme CAIRE vise à mettre en place une démarche durable et massive de formation des citoyens aux usages de l'intelligence artificielle.

Le rôle de plus en plus prégnant joué par l'IA dans l'économie moderne engendre en effet de nombreuses transformations pour les individus et les organisations. Outiller les citoyens en les formant, en leur permettant de maîtriser des techniques et technologies de l'IA apparaît comme crucial pour répondre à ces défis.

Loin de se restreindre aux métiers et au secteur du numérique, le programme cible ainsi un large éventail de domaines d'activité et de professions.

Le programme CAIRE fait partie des lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et Métiers d'avenir » de France 2030, dans le cadre du soutien à la souveraineté numérique, enjeu porté par le président de la République. La gestion de ce programme a été confiée à l'Agence nationale de la Recherche (ANR).

Les publics ciblés

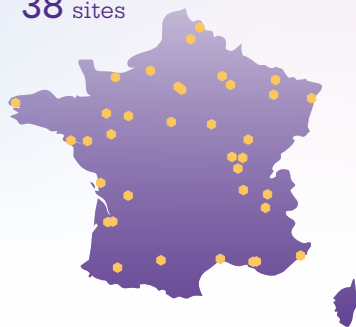
- Les étudiants de niveau post-bac, post-prépa et en 2^e cycle universitaire.
- Les professionnels (du secteur public et du secteur privé) d'un large panel de métier.
- Les demandeurs d'emploi ou les citoyens en reconversion professionnelle.

Le programme s'appuie sur des formateurs disciplinaires et des personnels des établissements de l'Enseignement supérieur, non spécialistes, formés à l'IA dans le cadre du programme.

Budget global :
12,5 millions d'euros
comprenant
un soutien de
France 2030
de 7,8 millions d'euros

OBJECTIFS SUR 5 ANS

- Certification de **28000** apprenants
- **Trois niveaux** de formation selon le domaine d'usage
- Des formations déployées en hybride
- Implantation nationale sur **38** sites



CAiRE

Le programme
CAIRE a été lancé
en septembre 2023.
Il est porté par
un consortium
de 12 partenaires.



Avec le soutien de :



Ce projet a bénéficié d'une aide
de l'Etat gérée par l'Agence
Nationale de la Recherche (ANR)
au titre de France 2030, portant
la référence « ANR-23-CMAS-0031 »